



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Algérie

Question écrite n° 79352

## Texte de la question

M. Christian Vanneste souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères au sujet du traité d'amitié prévu entre la République française et la République algérienne. Il souhaite connaître les principes et les buts de ce traité. Il aimerait savoir précisément quels sont les avis de M. le Président de la République et du Gouvernement à ce sujet mais aussi le calendrier de mise en oeuvre de ce traité entre les deux pays.

## Texte de la réponse

La signature du traité d'amitié entre l'Algérie et la France est une chance historique pour nos deux pays et nos deux peuples. Le traité d'amitié doit en effet consacrer le développement rapide de nos relations bilatérales, en particulier depuis la visite d'État du Président de la République en Algérie en mars 2003. Il répond aux intérêts bien compris de la France et de l'Algérie en ce qu'il doit permettre d'avancer sur les sujets les plus importants de notre relation, y compris les enjeux humains. À ce titre, les questions de calendrier passent au second plan face aux enjeux de la relation franco-algérienne. Aucune date n'est encore arrêtée et nous continuons à travailler avec les autorités algériennes pour être en mesure de signer le traité dans des termes qui rencontrent les intérêts français et algériens. Quel doit être l'objectif de ce traité d'amitié ? Il doit venir modeler un cadre institutionnel pour le développement de nos relations et du partenariat d'exception que nous bâtissons avec l'Algérie. Il doit, par ailleurs, définir les mécanismes de concertation politique et les orientations générales dans tous les domaines de notre coopération (politique, économique, consulaire, culturel, scientifique et technique...). La richesse de la relation franco-algérienne alimentera nécessairement une autre construction, celle du partenariat euro-méditerranéen. Le 1er septembre dernier est entré en vigueur l'accord d'association avec l'Algérie qui doit nous inciter à travailler encore plus à l'intégration du Maghreb arabe et à la promotion du partenariat Sud-Sud.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Vanneste](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79352

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 novembre 2005, page 10930

**Réponse publiée le :** 7 février 2006, page 1214